

☺ 86 - GUICHET - 17102019 - 11H10

Sujet: [INTERNET] projet éolien de Bersac sur Rivalier

De : "contact@herveguichet.com" <contact@herveguichet.com>

Date : Thu, 17 Oct 2019 11:10:44 +0200

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Bonjour,

Je souhaite que vous preniez en compte ma requête sur le projet éolien de Bersac sur Rivalier.

La sauvegarde de l'environnement est le but incontournable de tout habitant de cette planète, malheureusement des sociétés commerciales profitent de l'angoisse liée au changement climatique pour vendre des projets tel celui de Bersac sur Rivalier à des maires qui n'ont pas toutes les informations pour comprendre tout ce qu'induit l'installation d'un projet éolien. Si l'éolien comme les panneaux solaires sont à développer pour multiplier les sources de production électrique, il est dangereux de les installer partout et si près des habitations. Notre territoire est inscrit dans une topologie particulières, faite de hameaux proches les uns des autres, ce tissu original est incompatible avec un parc éolien. Le paysage, la faune, et le relief particulier de la Creuse et notamment toute la chaîne qui va de St Goussaud à Laurière sont des territoires à préserver à moins de penser que 50 ans de destruction de nos environnements ne suffit pas et qu'on peut bien sacrifier ces petits territoires pauvres qui demeurent des ressources indispensables à la diversité.

Pas de structures métalliques de 200m qui clignotent jour et nuit au cœur de nos paysages sensibles, l'argent n'a pas tous les droits, respectons la nature.

Non aux projets éoliens de Bersac, Laurière et Marsac.

Cordialement

Hervé Guichet

06 87 77 52 93

